

7 ANS APRÈS, L'ÉCHEC DU PROJET
DE « L'ARBRE À PALABRES
CLIMATIQUE »



Rencontre
Lionel
Scotto
d'Apollonia

P.4

VIRÉE AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

INTERNET, NOUVEL ARBRE À PALABRES ?

La présence et les usages du numérique en Afrique francophone semblent encore méconnus. Pourtant, la technologie contribue à recréer du lien social entre les communautés, tout en développant économiquement les territoires.



LIRE PAGE 2

LA PALABRE DANS
LE SYSTÈME POLITIQUE

Pourquoi le Mali
et pas le Sénégal ?



P.3

VIOLENCE FAITES AUX
FEMMES AU SÉNÉGAL

Le plaidoyer de l'asso'
La palabre



P.3

VIOLENCES AU PARLEMENT, INTERVENTION DE LA LSDH

Une ombre plane sur la démocratie

PAGE 10

VIRÉE AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Internet, nouvel arbre à palabres ?

Cette semaine, j'ai été confrontée à une idée reçue que je pensais abolie. J'ai émis mon projet d'écrire sur le rapport au numérique des populations en Afrique francophone, et notamment au Sénégal, à un groupe d'ami.e.s. J'ai notamment expliqué que, d'après mes recherches, l'utilisation du téléphone portable pouvait se substituer à certaines traditions ancestrales, comme la réunion sous un arbre à palabres, et on m'a rit au nez, en me disant que cette habitude devait subsister, puisque, je cite, « en Afrique, personne n'a de téléphone ». Après avoir levé les yeux au ciel de manière peu dissimulée, j'ai pensé que cela ne faisait que souligner l'utilité de mon article, et me suis mise au travail.

« Une fracture numérique existe entre les populations selon leur milieu de résidence, le niveau de pauvreté et la région, explique l'ANSD. En effet, 15,9% des populations rurales ont accès à internet contre plus d'une personne sur deux (56,9%) dans la zone urbaine de Dakar et un peu plus du tiers dans les autres milieux urbains. »

La culture de la palabre sur le net

Je ne vous apprends rien, les cultures d'Afrique francophone n'ont rien à voir avec celles d'Occident, et ce même si nous parlons la même langue. Alain Kiyingou, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Bordeaux-Montaigne, explique qu'Internet a beau être universel, « son utilisation reste liée à l'appartenance socioculturelle de l'internaute. En d'autres termes, les croyances, les habitudes de vie, le cadre naturel des individus influent de près ou de loin sur l'usage que chacun.e fait de la technologie. » Ainsi, en Afrique francophone, l'usage d'Internet répond d'abord à un besoin, et ensuite à un loisir. Il permet aussi de débattre, régler les conflits et recréer du lien social, à la manière d'un arbre à palabres. Plusieurs exemples.

Au Bénin, il existe des centres multimédias communautaires (CMC) qui, « bénéficiant de l'appui de l'Unesco, visent à répondre aux beso-



ns des populations locales en termes d'accès et d'échanges d'information tout en valorisant « les savoirs et les savoir-faire » que détiennent les communautés rurales ». Les questions des citoyen.nes sont recueillies, et des réponses y sont apportées. Ainsi, même si les réunions ne sont plus forcément physiques, des initiatives portées par l'ONU essaient de matérialiser le mécontentement en incitant les citoyen.nes à s'exprimer, extérioriser.

Internet participe également au développement économique de l'Afri-

que francophone. Ainsi, au Sénégal, la plateforme Manobi a vu le jour : elle met à disposition des agriculteur.ices, pêcheur.euse.s, commerçant.es, des informations en temps réel sur les prix de nombreux produits, sur le marché de leur choix. Cela leur permet de vendre au meilleur prix leur production

Qui dit Internet, dit média : au sud de la Méditerranée aussi, l'information s'est numérisé. Toutefois, loin de l'individualisation des pratiques, la consommation des médias a tendance à se faire collective en Afrique Francophone.

Mobilisation(s) via les médias

Les médias africains ont été incités très vite à diffuser sur Internet, et les publics s'en sont saisis puisque, comme l'expliquent Kiyindou et Miéré Pelage, les web médias sont un moyen pour la diaspora de garder contact avec leur communauté d'origine. Ils ont une triple fonction qui intéressent notre objet d'étude : permettre un engagement dans l'espace public social, favoriser le débat public, et accroître les mobilisations citoyennes.

Le média comme arbre à palabres expliqué par Étienne Damome, Professeur des universités en Sciences de l'Information et de la Communication chez Université Bordeaux Montaigne :

"On constate que, tant dans le cas des communautés prén numériques que dans celui des communautés de jeunes, les interactions débordent le simple rapport au média pour intégrer les rapports interpersonnels au sein du groupe et les interactions intercommunautaires dans lesquelles le rapport au média n'est plus, en quelque sorte, qu'un prétexte."

Qu'est-ce qu'un arbre à palabres ?

Dans les sociétés traditionnelles d'Afrique francophone, l'arbre à palabres est un lieu où se réunissent les membres de la communauté pour échanger sur la vie en société et les problèmes du village. Il est alors un symbole de controverse, mais aussi de consensus : il incarne l'espace où les êtres humains peuvent prendre des décisions, et avoir un mot à dire sur le fonctionnement de leur communauté. L'arbre à palabres, souvent un baobab, est alors synonyme de sagesse, transparence et confiance.

Nelson Mandela, ex-président d'Afrique du Sud, voyait dans la palabre africaine une « institution démocratique à part entière ». Il y a d'ailleurs consacré un passage dans son autobiographie, mettant en avant le rôle déterminant des assemblées dans la vie politique, affirmant que « tous ceux qui voulaient parler le faisaient. C'était la démocratie sous sa forme la plus pure ». Aujourd'hui, la palabre est réinvestie dans différents pans de la société, comme les médias ou les RSN, et c'est l'objet de cette édition spéciale de Sud Quotidien.

LA PALABRE DANS LE SYSTÈME POLITIQUE

Pourquoi le Mali et pas le Sénégal ?

En Afrique précoloniale, la palabre, c'est l'assemblée où sont débattues plusieurs questions politiques, et où sont réglés les conflits. Ce système s'est affaibli avec la colonisation française et l'importation de mécanismes occidentaux représentatifs, mais un pays d'Afrique en particulier a tenu à sauvegarder cette pratique ancestrale ancrée dans sa culture : le Mali.

Le régime malien a entamé un processus de démocratisation en 1991, questionnant quelle gouvernance convenait le mieux au peuple, lequel souhaitait intervenir dans la prise de décision.

Dans ce contexte, a été créé le 10 décembre 1994 l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID), à l'initiative d'Ibrahim Bouba Keita, Président de la République de l'époque. L'objectif : améliorer la communication entre État et citoyens en leur laissant la possibilité d'interpeller une fois par an les autorités sur tous les aspects de la vie politique, économique et sociale, ces dernières ayant l'obligation de leur fournir des réponses. Cette initiative est décrite comme un « trait d'union entre le passé et une impérieuse nécessité moderne ». Moderne en effet, puisque sa promotion passe par les médias : les taux d'alphabétisation étant faibles au Mali, la tenue de l'EID est annoncée à la radio et à la télévision, dans 13 langues officielles.

Plusieurs pays ont tenté de prendre exemple sur ce mécanisme : c'est le cas, par exemple, du gacaca au Rwanda, le nom des tribunaux communautaires villageois qui n'ont été réactivés pour accélérer le procès des génocidaires en 1994 contre la minorité Tutsi.

Désormais, les gacaca orchestrent une justice populaire, jugée néanmoins risquée par Amnesty International puisque ne protégeant pas assez les accusés.

L'EID, aussi, comporte des critiques, notamment de l'opposition de tradition marxiste : ils qualifient cette initiative d'« espace d'intoxication démagogique ». Seules les doléances tolérables sont retenues.

Aussi, les participants forment, malgré eux, une sorte d'élite : pour se rendre à Bamako, lieu de concertation, il faut effectuer un trajet coûteux qui n'est accessible qu'aux plus riches. Les décisions sont ainsi uniformes, portant essentiellement sur le foncier, la régularisation de situations administratives, des problèmes de pensions et de paiements de prestations. De plus, les promesses du gouvernement pour régler les tensions ne sont pas toujours tenues, ce qui tient majoritairement au manque de moyens.

Le Mali a néanmoins le mérite d'avoir institué un mécanisme de démocratie directe, certes imparfait, mais géré par une administration qui essaie, chaque année, d'encourager la population à prendre en main ses intérêts (les demandes sont croissantes d'année en année).



17H41 22/01/22

Le Sénégal : pays voisin, système sociopolitique éloigné

Jasmina Sopova, journaliste au courrier de l'Unesco, explique en 1999, et avec des termes qui n'ont jamais été autant d'actualité, que les institutions d'Afrique, dont celles du Sénégal, se sont tournées vers les modèles occidentaux (représentation politique, séparation des pouvoirs...). La palabre est donc vue comme archaïque, dépassée. Il y a un décalage entre les hommes politiques formés, comme l'appelle Sopova, à « l'école des blancs », et les Africains de la campagne qui tiennent à leurs coutumes anciennes.

Béseat Kiflé Sélassié, chercheur éthiopien, nous explique :

« C'est pourquoi, les gens de la brousse ne vont pas déposer leurs plaintes dans les tribunaux (qui, du reste, se trouvent seulement dans les capitales) et préfèrent régler leurs différends au moyen des structures traditionnelles ».

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU SÉNÉGAL

Le plaidoyer de l'asso' La palabre

« La Palabre est une organisation à but non lucratif qui oeuvre pour l'égalité des genres en Afrique et plus particulièrement au Sénégal, où elle a son siège. La co-présidente de l'association, Khady Koita, a voulu livrer à Sud Quotidien un court plaidoyer dans lequel elle nous parle d'une société idéale, où les femmes sénégalaises sont respectées par les hommes.

Un pays où la journée de la femme n'est plus nécessaire, ou seulement dans un devoir de mémoire. Un pays où les jeunes filles ne sont pas fétichisées, vues comme des objets de consommation. Un pays où les violences faites aux femmes ne sont pas banalisées, et punies par une loi autre que celle du silence. Un pays où Bineta Camara, 23 ans, et toutes les autres, ne sont pas retrouvées violées ou tuées, et continuent à

vivre dans l'insouciance de leur jeunesse. Un pays que le Sénégal n'est pas. Pour l'instant.

L'association La palabre s'efforce de conscientiser, de prévenir les violences envers les femmes et les enfants. Le réseau militant féministe est actif au Sénégal, et s'organise grâce aux réseaux sociaux, où les femmes expriment leur co-

-lère envers le système avec le slogan « Dafa Doy », plus jamais ça.

Aujourd'hui, Internet est devenu une opportunité pour transmettre des messages aux pouvoirs publics. Nous, société civile, exigeons une réponse ferme du gouvernement à la violence meurtrière qui occupe souvent les premières pages des journaux sénégalais.

Nous luttons particulièrement activement contre les mutations génitales féminines : 25% des filles et femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF, des pratiques qui varient selon la région.



7 ANS APRÈS, L'ÉCHEC DU PROJET DE « L'ARBRE À PALABRES CLIMATIQUE »

Trois questions à Lionel Scotto d'Apollonia

En 2015, en amont de la COP 21, Lionel Scotto d'Apollonia proposait un projet appelé « l'arbre à palabres climatique » visant à réduire le déficit d'implication des citoyen.nes dans les questions climatiques. 7 ans après, la conscience écologique prend de l'ampleur, mais les décisions en faveur de la planète sont stagnantes. Retour sur ce projet ambitieux.

Que représente pour vous l'arbre à palabres climatique ?

Mes recherches prennent racine autour d'un projet émancipateur ; éduquer à l'esprit critique, l'entendement humain, la liberté de conscience. C'est ce que représente la palabre, pour moi, c'est le citoyen.ne qui prend en main le devenir de sa propre vie, mais aussi de celle des autres, en formulant des requêtes pour son gouvernement. En matière écologique, je voulais le même réveil, la même soif de changement, en provoquant des débats citoyens portant sur les questions climatiques. La COP 21 s'apprêtait à débiter et elle avait déjà une portée historique, il fallait marquer le coup en reprenant ce symbole, qui aborde la pluralité des regards et l'interculturalité. J'ai alors développé ce dispositif en Recherche Action Participatif, pour réconcilier le dialogue entre les Sciences et les Sociétés, avec plusieurs ateliers visant à promouvoir la participation des citoyen.nes : écriture sur un post-it une idée d'action pour le climat, puis l'accrocher sur un arbre, ce qui permet à chacun.ne de le consulter et de s'en inspirer. Enfin, projection d'un documentaire, regroupement et interactions.

Pourquoi a-t-on échoué en 2015 ? Les citoyen.nes n'étaient pas prêts ?

On peut le formuler de cette manière, mais ce qui m'inquiète, c'est qu'on n'est finalement jamais prêts. Mon projet a eu du succès dans un sens, les personnes présentes avaient des idées, il ne faut de toute façon pas mettre la responsabilité du réchauffement climatique sur une population, mais sur un système tout entier, le capitalisme. 7 ans après, si j'avais entrepris un nouvel arbre à palabres climatique pour la COP 27, quel résultat aurais-je atteint ? J'ai beau pouvoir développer l'esprit critique des personnes qui s'intéressent à mes recherches, les actions qui auront le plus d'impact sont celles décidées par les gouvernements, lesquels stagnent, et cela fait 40 ans. En France notamment, après les gilets jaunes, le gouvernement a mis en place la convention citoyenne, un dispositif de démocratie directe pour encourager la prise de décision en commun. Une infime partie des propositions ont été retenues, 10%. Pour répondre à votre question, les citoyen.nes étaient sûrement prêts en 2015, ils le sont encore plus en 2022. Mais c'est le monde entier qui ne l'est pas, tel qu'il a été façonné économiquement, et avec ses inégalités.

Quelle place pour l'Afrique dans ces questions ?

Vous touchez un point essentiel : les inégalités de développement entre les territoires, et la responsabilité climatique des pays du Nord, enjeu majeur de la COP27 d'ailleurs. Récemment, les représentants de 24 pays africains ont appelé les pays développés à respecter leurs engagements financiers pour aider le continent à s'adapter au changement climatique. Il faut rappeler l'impact disproportionné du changement climatique sur le continent compte tenu de sa faible empreinte carbone, l'Afrique contribuant à moins de 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, pour vous donner l'exemple du Sénégal, l'Afrique de l'Ouest s'est réchauffé d'environ 1,1 °C depuis 1950. Ses effets sont multiples pour le pays : réductions des précipitations comprises entre 10 et 60% en 2050, diminution de la longueur de la saison des cultures, intensification des tempêtes de pluie, baisse des rendements agricoles de 10 à 15 %, érosion des côtes, désertification accélérée... L'Afrique est une victime parmi tant d'autres de l'inaction climatique des pays du Nord, et demande une réparation que j'estime légitime.

Bibliographie

LA UNE DE CETTE ÉDITION REVISITÉE DE SUD QUOTIDIEN

- Site internet *Sud Quotidien*
<https://www.sudquotidien.sn>
- Exemple de disposition du journal
<https://fliphtml5.com/olcmm/xmqm>

ARTICLE 3. MALI / SÉNÉGAL

- « EID-2022 ce samedi au CICB : 354 dossiers reçus dont 28 retenus pour lecture ! », *maliweb.net*, 10 décembre 2022.
<https://www.maliweb.net/institutions-politiques/eid-2022-ce-samedi-au-cicb-354-dossiers-recus-dont28-retenus-pour-lecture-3002591.html>

- Sopova, J (1999). "Arbre à palabres et systèmes occidentaux", À qui profite la sciences ? *Le Courrier de l'Unesco*, p. 42.
- Lerner, D (1999). "Démocratie directe au Mali", À qui profite la sciences ? *Le Courrier de l'Unesco*, p. 40-41.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000115858_fire

ARTICLE 1. INTERNET

- Kiyindou, A. (2004). "L'arbre à palabre domine la forêt électronique". *Hermès, La Revue*, 40, 146-149.
<https://doi.org/10.4267/2042/9523>
- Seyllou Dialo, "Analyse : comprendre les chiffres sur le taux de pénétration d'internet au Sénégal". *Africa Check*, 03 octobre 2021.
<https://africacheck.org/fr/fact-checks/blog/analyse-comprendre-les-chiffres-sur-le-taux-de-penetration-dinternet-au-senegal>

ARTICLE 4. LE PLAIDOYER

- Site de l'association La palabre
lapalabre.wixsite.com/francais
- « Mutations génitales féminines au Sénégal : Bilan d'une étude statistique », Unicef, 4 février 2022.
<https://reliefweb.int/report/senegal/mutilations-ge-nitales-fe-minines-au-se-ne-gal-bilan-d-une-e-tude-statistique>

ARTICLE 2. MOBILISATION VIA LES MÉDIAS

- Damome, É. (2015). "Pratiques radiophoniques et dynamiques communautaires des jeunes à l'ère du numérique". *Réseaux*, 194, 229-263.
<https://doi.org/10.3917/res.194.0229>

ARTICLE 5. ARBRE À PALABRES CLIMATIQUE

- Lionel Scotto d'Apollonia, "L'arbre à palabres climatique : une solution pour mettre en action les expertises citoyennes", *Artistes*.
<http://artistes.neowordpress.fr/larbre-a-palabres-climatique-une-solution-pour-mettre-en-action-les-expertises-citoyennes/>
- "Justice climatique : l'Afrique frappe du poing sur la table". *Le Point Afrique*, 12 septembre 2022.
- Rebecca Thissen, "Sénégal : les dommages du dérèglement climatique". *CNCD 11.11.11*, 27 octobre 2022.
<https://www.cncd.be/senegal-les-dommages-dereglement-climatique>